

Utilisation du sol 2022

| Type d'utilisation |  |
|--------------------|--|
| Code               | Description                                |
| 100                | Résidentielle                              |
| 101                | Résidence de 1 logement                    |
| 102 ou 112         | Résidence ou condo de 2 à 4 logements      |
| 103 ou 113         | Résidence ou condo de 5 à 24 logements     |
| 104 ou 114         | Résidence ou condo de 25 logements et plus |
| 200                | Commerciale                                |
| 300                | Bureau                                     |
| 400                | Industrie                                  |
| 500                | Institutionnelle                           |
| 510                | Institution économique                     |
| 520                | Institution non-économique                 |
| 600                | Parc ou espace vert                        |
| 700                | Utilité publique                           |
| 710                | Zone ferroviaire                           |
| 720                | Zone aéroportuaire                         |
| 725                | Stationnement                              |
| 750 ou 760         | Rue ou ruelle                              |
| 800                | Agricole                                   |
| 900                | Terrain vacant                             |
| 1000               | Hydrographie                               |
| 1100               | Golf                                       |

- - - - - Limite municipale  
 - - - - - Limite d'arrondissement

Mise en garde et limitations

Le présent document n'a aucune valeur juridique et est publié uniquement au profit du lecteur, à titre illustratif, sans aucune garantie d'exactitude. Il appartient à l'utilisateur de prendre toutes les précautions requises lors de son utilisation. La Communauté ne peut en aucun temps être tenue responsable des conclusions découlant de l'utilisation de ce document. La codification des diverses classes d'utilisation du sol est propre à la Communauté et a été réalisée par une compilation semi-automatisée des meilleurs renseignements disponibles, soit les données fiscales 2022 des 122 municipalités du territoire, suite d'une validation visuelle à partir des orthophotographies du printemps 2022.

La classe d'utilisation du sol présentée représente donc l'utilisation principale, figurant sur ces documents officiels au printemps 2022 et ne tient pas compte du concept de mixité ou de flexibilité de la situation par le suite. Les limites des diverses zones d'utilisation proviennent de l'ajustement des limites du cadastre révisé du Québec.

Les données proviennent d'Adresse-Québec. Ils peuvent différer de la réalité.

Toute erreur ou omission peut être signalée à l'adresse de courriel [sigma@montreal.ca](mailto:sigma@montreal.ca), afin de bonifier la prochaine version.

